



**Clause de confidentialité dans le cadre de la réalisation d'un stage**

DIRECTION D'ADMINISTRATION  
De l'enseignement et des Tics

SERVICE D'APPUI A LA STRUCTURE

VOTRE CORRESPONDANT  
Alice Mespreuve  
TÉLÉPHONE : 010 23 60 55  
FAX: 010 23 61 30  
alice.mespreuve@brabantwallon.be

**L'étudiant :**

Mademoiselle/Monsieur ....., stagiaire, est autorisé(e) à réaliser un stage dans le cadre de son programme de cours d'une .....année de bachelier/master/agrégation (biffer la mention inutile) « ..... » au sein de la Province du Brabant wallon et plus particulièrement au sein de ....., école d'accueil du .....inclus.

Ainsi que

**La Haute Ecole, L'Université, l'Ecole de Promotion sociale** (biffer la mention inutile) ..... représentée par Madame/Monsieur ....., ..... (titre), ainsi que toute personne ayant pris connaissance directement ou indirectement des informations confidentielles reprises sur les travaux réalisés par la/le stagiaire :

S'engagent vis-à-vis de la Province du Brabant wallon – Parc des Collines - Bâtiment Archimède – Place du Brabant wallon 1 à 1300 Wavre, représentée S'engagent vis-à-vis de la Province du Brabant wallon - Parc des Collines - Bâtiment Archimède - Place du Brabant wallon, 1 à 1300 Wavre, représentée par Délégation du Collège provincial, par Madame Annick Noël, Directrice générale :

- à considérer comme strictement confidentielles et à ne pas révéler, publier ou faire connaître vis-à-vis des tiers directement ou indirectement toute information confidentielle dont ils auraient pris connaissance à l'occasion des travaux réalisés; notamment des faits qui ont trait à la protection de l'ordre public, aux intérêts financiers de l'Autorité, au secret médical, aux droits et libertés du citoyen, et notamment au droit au respect de la vie privée et au respect des données personnelles, au caractère confidentiel de données commerciales, intellectuelles et industrielles, et plus généralement tout élément ayant un caractère secret par nature ou par prescriptions des supérieurs hiérarchiques. Ceci vaut également pour les faits qui ont trait à la préparation des décisions au sein de la Province du Brabant wallon ;
- à admettre qu'en cas d'inconduite, par rapport à cette demande, la Province du Brabant wallon pourra mettre fin à la présente collaboration en informant l'école.

Fait à Wavre, en 3 exemplaires le \_\_\_\_\_, chacun reconnaissant avoir reçu le sien.

<b>L'étudiant</b>	<b>La Province du Brabant wallon Par délégation du Collège provincial, La Directrice générale, Annick NOËL</b>	<b>L'Ecole/L'organisme</b>